

PROJET RÉFÉRENT

Bordures Urbaines et naturelles en Seine Saint Denis



OBJET DE L'OPÉRATION

L'étude a porté sur les espaces frontaliers entre Ville et Nature au sein de la Seine-Saint-Denis. Son objet consiste à faire évoluer l'image et les usages de ces espaces frontières afin qu'ils ne soient plus considérés ni comme étant soumis à une contrainte à l'urbanisation mettant en péril les objectifs de préservation des milieux et des espèces protégés, ni comme espaces systématiquement « sanctuarisés » d'un point de vue environnemental, bloquant toute dynamique de transformation urbaine. Une première phase de l'étude rendue en septembre 2015 a présenté la méthodologie d'analyse de sites et a permis de retenir 3 cas d'étude. La deuxième phase présente le diagnostic du fonctionnement des bordures urbaines du parc du Sausset afin d'identifier des pistes de valorisation possibles de ces espaces.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Le département de Seine Saint Denis (93) est caractéristique des dynamiques de transformation territoriales à l'œuvre en proche couronne parisienne. Densément peuplé, il présente également la particularité de disposer d'espaces naturels, forestiers et agricoles. Il abrite notamment un site Natura 2000 étendu sur plus de 1157 hectares et réparti sur 20 Villes du département.

Les différents services de l'État souhaitent disposer des éléments de compréhension de ces milieux particuliers et de disposer ainsi d'une vision stratégique des espaces de transitions ville-nature à une échelle départementale.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Cette étude a permis d'apporter des premiers éléments à ces intentions par :

CONTACT

✉ relation-clients-iledefrance@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Stratégies, résilience et projets de transition

- la réalisation d'inventaires et de descriptifs de ces espaces « frontières » (nombre, taille, caractéristiques d'occupations, etc.) ;
- une analyse de leur fonctionnement et des usages qui s'y développent de manière plus fine sur 3 à 4 « espaces types » caractéristiques ;
- l'identification et la formalisation d'enseignements pour leurs valorisations réciproques (naturels et urbains).

Elle reprecise la notion de « frange urbaine » du point de vue de l'urbaniste et de la lisière ou écotone du point de vue de l'écologue ;
quelles fonctions ? quelle épaisseur/profondeur ? Comment les espaces urbains jouent un rôle dans les espaces naturels et inversement ?

LE CLIENT / PARTENAIRE PILOTE DU PROJET

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement d'Île-de-France (DRIEA) via l'Unité Territoriale de Seine-Saint-Denis (UT93)

Direction du Cerema Ile de France -
Département Ville Durable

LE CALENDRIER

2015